

Défense du littoral.

Les Prix citron et orange décernés

🕒 Publié le 12 février 2017



Comme chaque année, depuis dix ans, l'union des associations pour la défense du littoral (ci-dessus), représentant près de 80 associations en Bretagne, a décerné ses prix citron et orange. Le prix orange récompense Yves-Marie Le Lay, président de l'association La Sauvegarde du Trégor, « une figure emblématique des combats écologistes » qui s'est illustré notamment sur la prolifération des algues vertes à Hillion (22) et les extractions en baie de Lannion (22). Deux personnalités politiques se partagent le prix citron : François Goulard, président du conseil départemental du Morbihan, qui a supprimé les subventions à Bretagne Vivante au motif que l'association l'avait assigné en justice (voir notre édition du 16 décembre), ainsi que la ministre écologiste du Logement, Emmanuelle Cosse, pour sa décision d'assouplir la loi Littoral.